

QUALIFICATION CLUBS HAUTS-DE-FRANCE

Coupe de France des Clubs

Selectif régional Hauts-de-France Duathlon Coupe de France des Clubs de Duathlon Paillencourt le 01/04/2018			
F E M M E S	1er HDF	TRIATHLON CLUB DE LIEVIN 16 POINTS	
		2	NOTEBAERT Elsa
		5	RICHARD Lea
		9	NOTEBAERT Laurence
	2eme HDF	LYS CALAIS TRIATHLON - 28 POINTS	
		3	CARON Sophie
		10	LUCAS Rebecca
		15	LEMAITRE Marie
	3eme HDF	TEAM NOYON TRIATHLON - 48 POINTS	
		8	PELCEF Cassandre
		12	THUILLIER Marie
		28	GERARD Charlotte
	4ème HDF	COTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT OMER - 57 POINTS	
		11	ROLIN Agathe
		21	DUFRESNE Sophie
		25	PAYEN Julie
	5ème HDF	TRIATHLON CLUB DU MONTREUILLOIS - 54 POINTS	
		14	BLUTEAU Christelle
		17	RINGOT Stephanie
		23	JOLY Lea
	6ème HDF	TRIATHLON LITTORAL 59 - 93 POINTS	
		30	LOBBRECHT Celine
		31	MINNE Coralie
		32	LOBBRECHT Sophie
CLUBS FEMININ QUALIFIES D'OFFICE (clubs DIVISION 1 et 2)			
COTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT OMER			
CAMBRAI TRIATHLON			
TRIATHLON CLUB MONTREUILLOIS			
LYS CALAIS TRIATHLON			

H O M M E S	1er HDF	COTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT OMER - 18 POINTS	
		5	SAINT-OMER Virgile
		6	THOMAS Louis
		7	SAINT OMER Corentin
	2eme HDF	BEAUVAIS TRIATHLON - 37 POINTS	
		9	BOURLET Pierre
		13	DEBIL CAUX Victor
		15	LEVARLET Jerome
	3ème HDF	CAMBRAI TRIATHLON - 37 POINTS	
		8	LEJAY LUCAS
		10	DRISS AURELIEN
		19	LUDWICZAK PIERRE
	4ème HDF	GRAVELINES TRIATHLON - 77 POINTS	
		20	QUEVAL Rémi
		26	COCHIN Leo
		31	COCQUET Barnabe
	5ème HDF	PASTEL TRIATHLON SAINT QUENTIN - 78 POINTS	
		22	LANCIEN Olivier
		27	HILLION Thomas
		29	CHAUVET Samuel
	6ème HDF	VALENCIENNES TRIATHLON - 100 POINTS	
		11	MARION Christophe
		16	BODIN Clement
		74	BOURGAIN Ludovic
	7ème HDF	LYS CALAIS TRIATHLON - 101 POINTS	
		18	CUCHEVAL Samuel
		36	BERTIN Thomas
	47	LEVEL Fabien	
	CLUBS MASCULIN QUALIFIES D'OFFICE (clubs DIVISION 1 et 2)		
	COTE D'OPALE TRIATHLON CALAIS SAINT OMER		
	TEAM NOYON TRIATHLON		
	GRAVELINES TRIATHLON		
	LOMME TRIATHLON		

COUPE DE FRANCE DES CLUBS :

13/10/2018 à Montceau-les-Mines (71)

- Les clubs de Division 1 et 2 (Homme et Femme) doivent obligatoirement participer à la coupe de France de Triathlon (ou Duathlon) sous peine de pénalité financière (cf. Tableau “Liste des pénalités”).
- Trois à cinq concurrent.e.s constituent l'équipe de course, dont obligatoirement au moins un athlète de nationalité française au départ.
- Chaque club présente ses athlètes dans la même tenue aux couleurs et au nom du club.
- Le départ est normalement donné toutes les minutes dans l'ordre inverse au classement de la précédente Coupe de France. Les dix derniers clubs partent avec un écart de deux minutes.
- Le classement est établi conformément aux dispositions prévues pour les classements par équipe contre la montre, sans distinction de nationalité.
- Un classement général par discipline est effectué, déterminé par l'addition des classements féminins et masculins d'un même club dans la discipline concernée. Ce classement définit le vainqueur de la Coupe de France de Triathlon et de Duathlon, et donne accès à la grille de prix afférente à cette compétition.